

villeneuve-saint-georges.fr

LE MAGAZINE *des Villeneuvois*

Magazine n°09 - mensuel - février 2026



P.8
DOSSIER

Villeneuve-Saint-
Georges, ville
sportive !

P.14
EAU

Le combat de la
Ville pour baisser
la facture d'eau

P.18
TRANSPORTS

Zenibus : un
service qui roule

RETOUR EN IMAGES

P.4



P.8

DOSSIER : VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, VILLE SPORTIVE !



UN NOUVEL ARBRE DEVANT LA MAIRIE

P.15



ZENIBUS, UN SERVICE
QUI ROULE

P.18



VILLE CONNECTÉE AU SERVICE
DE SES HABITANTS

P.20

**MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES**
20 place Pierre Semard
94190 Villeneuve-Saint-Georges
Tel : 01 43 86 38 00
www.villeneuve-saint-georges.fr

Directrice de la publication :
Kristell Niasme

Rédaction : Service communication, Agence de l'Écrit

Photos : Service communication, Adobe Stock, Freepik, Archives départementales du Val-de-Marne

Mise en page : Service communication

Conception, direction artistique : Service communication, Agence de l'Écrit

Impression : Le Réveil de la Marne

Distribution : Privilège & Communication

Tirage : 14 200 exemplaires
Parution mensuelle

Dépôt légal : à parution

Pour joindre
Le Magazine des Villeneuvois :
redaction@villeneuve-saint-georges.fr

LA PHOTO DU MOIS



En janvier, notre Ville était sous la neige, ce qui a inspiré de nombreux Villeneuvois qui ont immortalisé ces quelques heures de féerie...

La rencontre départementale des Micro-Folies à Villeneuve !

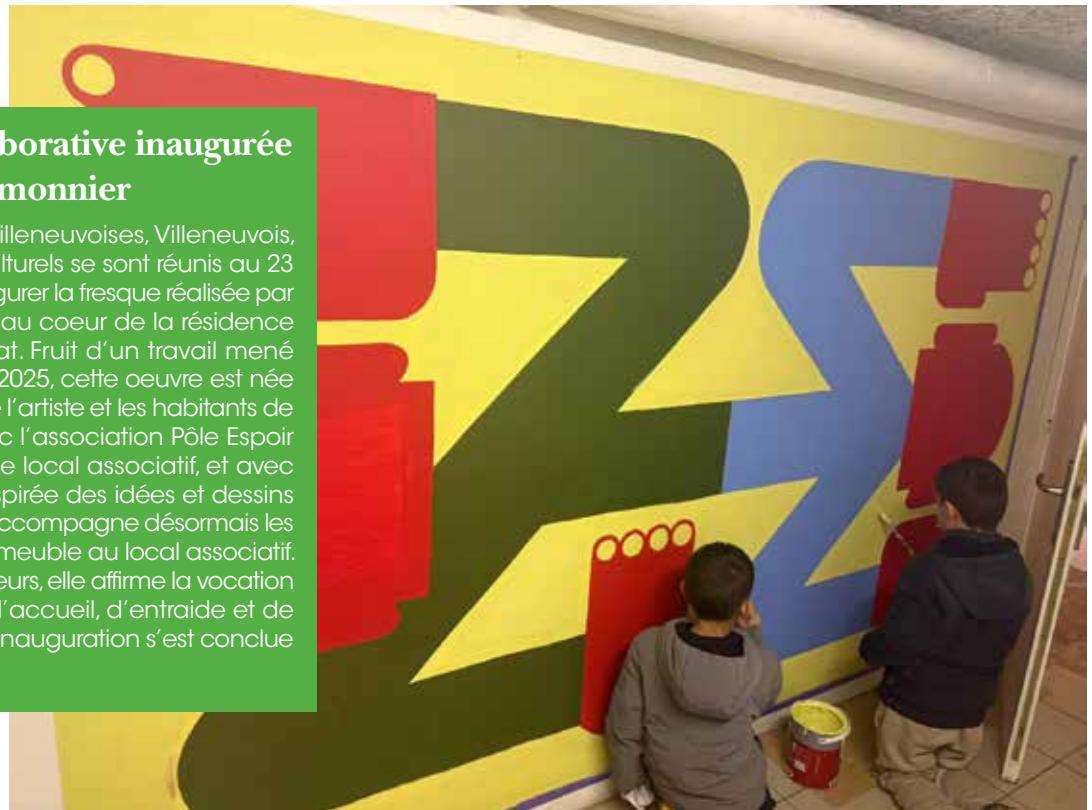
La Micro-Folie de Villeneuve-Saint-Georges a accueilli la rencontre départementale des Micro-Folies du Val-de-Marne, qui a réuni toutes les équipes du territoire, pour un temps d'échanges et de partage autour de leurs pratiques et projets. Cette matinée conviviale a permis de présenter les actions menées, les publics accueillis et les partenariats développés, en présence des représentants de la Préfecture du Val-de-Marne, de la DRAC (Direction régionale des Arts et de la Culture) et de la direction des Micro-Folies d'Île-de-France. Un moment riche de discussions, qui a favorisé la coopération et la mise en réseau au service de la culture pour tous.



Micromaquettes et l'ASSAV exposent la Ville

L'Espace André Bouquet a accueilli l'exposition « Micromaquettes et l'ASSAV exposent Villeneuve », le fruit d'un travail mené par le collectif Micromaquettes et l'Association pour l'Animation Villeneuvoise, en collaboration avec le Fablab de la Micro-Folie. À travers des maquettes détaillées, le public a pu (re)découvrir plusieurs quartiers et monuments emblématiques de notre commune, tels que les HBM, la rue Jacquemard, la place des Érables et les maisons Castor, l'église Saint-Georges, le conservatoire ou encore le pont suspendu. Une très belle initiative qui a mis en valeur le patrimoine villeneuvais et restera, à n'en pas douter, marquée dans la mémoire des visiteurs.



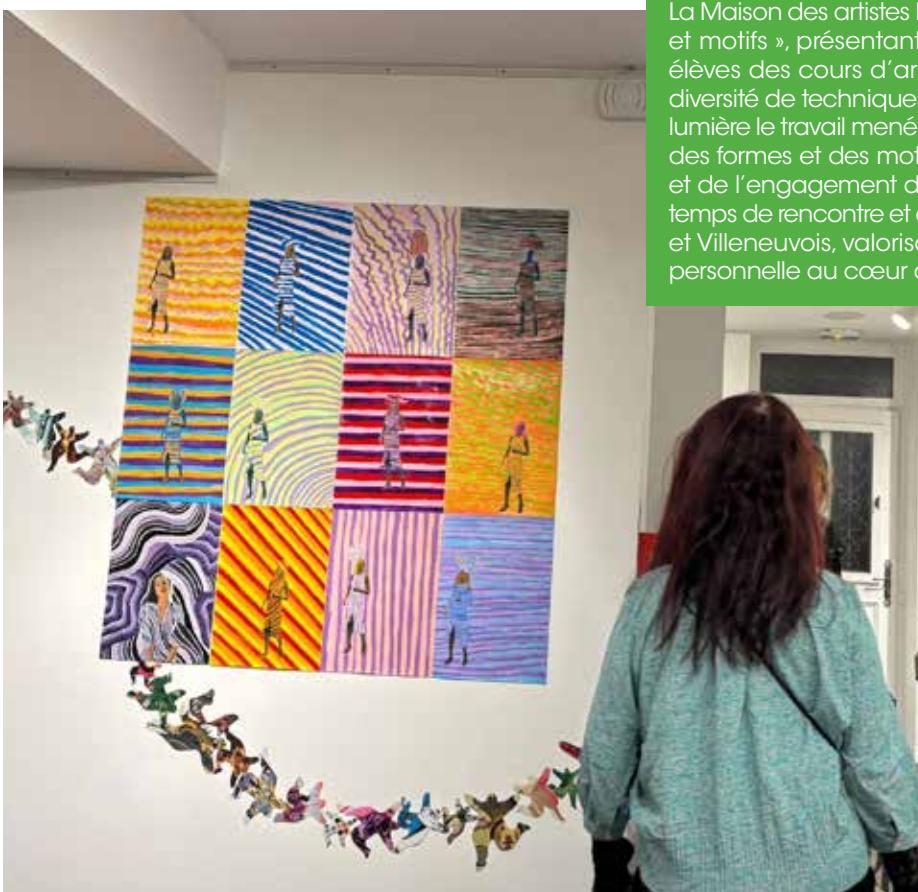


Une fresque collaborative inaugurée à la résidence Thimonnier

Le mercredi 14 janvier, Villeneuvoises, Villeneuvois, partenaires et acteurs culturels se sont réunis au 23 rue Thimonnier pour inaugurer la fresque réalisée par l'artiste visuel Bilel Allem, au cœur de la résidence Toit et Joie - Poste Habitat. Fruit d'un travail mené tout au long de l'année 2025, cette oeuvre est née d'une collaboration entre l'artiste et les habitants de la résidence, en lien avec l'association Pôle Espoir Académie, qui occupe le local associatif, et avec le Musée de La Poste. Inspirée des idées et dessins des résidents, la fresque accompagne désormais les locataires, du hall de l'immeuble au local associatif. Par ses formes et ses couleurs, elle affirme la vocation de ce lieu : un espace d'accueil, d'entraide et de solidarité, ouvert à tous. L'inauguration s'est conclue par un goûter partagé.

Exposition « Corps et Motifs »

La Maison des artistes Frida Kahlo a accueilli l'exposition « Corps et motifs », présentant au public les œuvres réalisées par les élèves des cours d'arts plastiques municipaux. À travers une diversité de techniques et de regards, cette exposition a mis en lumière le travail mené tout au long de l'année autour du corps, des formes et des motifs, témoignant de la créativité, du talent et de l'engagement des participants. Le vernissage a offert un temps de rencontre et d'échange apprécié entre élèves, familles et Villeneuvois, valorisant la pratique artistique et l'expression personnelle au cœur de la vie culturelle locale.





«Adopte ton arbre»

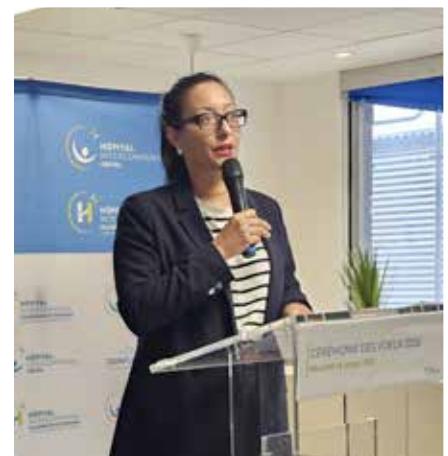
Le samedi 24 janvier 2026, en partenariat avec le Département du Val-de-Marne, l'opération «Adopte ton arbre» a rassemblé de nombreux habitants de Villeneuve-Saint-Georges. Petits et grands sont repartis avec un arbre à planter, participant ainsi à une belle action en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Un moment de partage et d'engagement pour une Ville toujours plus verte.





Inauguration sportive à Villeneuve

Le 14 janvier, au Bois Matar, a été inaugurée une table de teqball, offrant un nouvel équipement ludique et sportif destiné à encourager la pratique sportive et les moments de convivialité. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de développer des espaces de sport de proximité, favorisant le bien-être et le vivre-ensemble.



Vœux aux agents du CHIV

Mercredi 21 janvier, Madame le Maire Kristell Niasme présentait ses vœux aux agents du Centre Hospitalier intercommunal de Villeneuve. Une cérémonie précédée d'une importante réunion de travail. L'occasion d'échanger avec la direction de l'établissement et les soignants sur les projets de développement de l'offre de soins sur notre commune.

Villeneuve-Saint-Georges, ville sportive !

Le sport est présent dans notre vie quotidienne tout au long de notre vie : un entraînement après le travail pour décompresser, une séance en plein air, un match, une compétition de week-end ou une simple balade. Tout est propice pour prendre soin de soi, de sa santé et de son corps. Au-delà de la performance, la pratique du sport crée des habitudes, des liens, encourage le respect de l'autre et des règles.

Pour notre Ville, c'est aussi une activité clé, car elle est avant tout humaine et constitue un terrain d'épanouissement, de révélation et d'expression collective, un espace où se croisent des parcours variés : ceux qui pratiquent, les clubs, les éducateurs et les bénévoles, nombreux et particulièrement engagés à Villeneuve, et qui doivent être chaleureusement remerciés.

Le sport a enfin cette capacité de faire rayonner notre commune de la plus belle des manières, dans le Val-de-Marne, en Île-de-France et au-delà !

Vous l'avez compris, à Villeneuve, le sport occupe une place essentielle dans la vie locale. La Municipalité le considère comme un vecteur universel, capable de rassembler et de créer des liens durables entre les habitants. Cet engagement se traduit par un soutien aux clubs, aux éducateurs et aux bénévoles qui participent chaque jour à la dynamique sportive de la Ville.

Notre commune dispose d'un large éventail de disciplines : du football au badminton, en passant par le tennis et bien d'autres pratiques qui témoignent de la diversité des parcours et des envies.

Cette richesse permet l'émergence de talents qui s'illustrent lors de compétitions nationales et internationales, certains prenant part aux Jeux olympiques ou aux championnats d'Europe et championnats nationaux. Des succès qui contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance et à valoriser l'image de Villeneuve.

Les résultats sont là ! La preuve avec ces portraits des sportifs de notre Ville...



LOEPHEL TENINGES Emma

Âge : 20 ans

Discipline : Voltige, équitation

Années de pratique : 5 ans

Championne de France

Championne de France d'équitation voltige en 2025 et Championne régionale voltige équestre en 2022 et 2023, également Championne de France de Carrousel équestre, une discipline qui gagne à être connue.



OZSERTTAS Zera-Jade

Âge : 19 ans

Discipline : Karaté shotokan

Années de pratique : 11 ans

Membre de l'équipe de France

Sélectionnée pour les championnats d'Europe 2026 qui se dérouleront à Chypre en février pour représenter la France dans la catégorie espoir +68 kg.



KAKICHE Manoua

Âge : 14 ans

Discipline : Karaté shotokan

Années de pratique : 7 ans

Membre de l'équipe de France

Sélectionnée pour les championnats d'Europe 2026 qui se déroulent à Chypre en février, pour représenter la France dans la catégorie cadette -61 kg.

MABO Yoan

Âge : **13 ans**

Discipline : **Football**

Années de pratique : **7 ans**

Membre du Centre de formation français de Clairefontaine

Il a été formé et a fait ses premiers pas à l'Académie Football Club de la Ville. Depuis la rentrée 2025, il a rejoint le prestigieux Centre de formation français de Clairefontaine, une étape majeure pour les jeunes talents du football.

Déterminé et ambitieux, Yoan vise un objectif clair : devenir footballeur professionnel, pour la plus grande fierté de sa famille et de ses proches.



ZOKOU Firmin

Âge : **41 ans**

Discipline : **Taekwondo**

Années de pratique : **25 ans**

Ceinture Noire 4^e DAN

Passionné d'arts martiaux, il s'est également formé au kick-boxing et au kung-fu. Au fil de sa carrière, il a remporté de nombreux titres prestigieux, dont plusieurs championnats du monde de Taekwondo (2010, 2013, 2025), les championnats d'Afrique (2011, 2019) ainsi que le championnat d'Europe en 2023. Il a aussi décroché la Coupe de France de Kung-fu en 2021.

En 2015, il fonde son école d'arts martiaux, le Cercle Annectois. Bien qu'il n'enseigne pas à Villeneuve-Saint-Georges, il continue de s'y entraîner régulièrement avec la Taekwondo Team de la ville. Son parcours exemplaire force l'admiration et inspire de nombreux sportifs de la discipline.



SEBBAR Inès

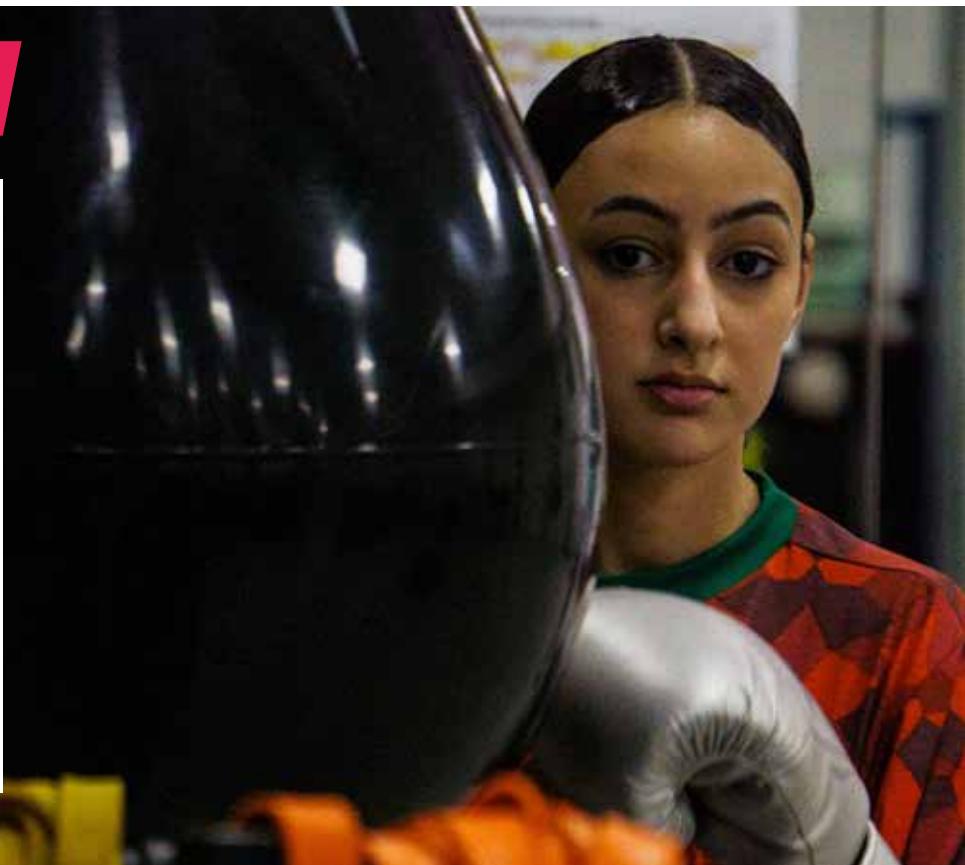
Âge : **16 ans**

Discipline : **Savate Boxe française**

Années de pratique : **8 ans**

2^e place à la Coupe du monde 2025

Vice-championne du monde jeune de savate boxe française, Inès a décroché la 2^e place à la Coupe du monde 2025 dans la catégorie -48 kg, confirmant son talent et son engagement au plus haut niveau international. La savate boxe française est un sport de combat alliant précision des coups de pied, technique des poings et maîtrise tactique, exigeant à la fois discipline, vitesse et intelligence de combat.



BENHAMMA Allya

Âge : **13 ans**

Discipline : **Sauvetage sportif**

Années de pratique : **5 ans**

Championne de France, sélectionnée dans la liste ministerielle des athlètes de haut niveau

Athlète d'exception en sauvetage sportif, Allya s'est illustrée aux Championnats de France 2024 (catégorie benjamine) en remportant 4 titres de championne de France, accompagnés de 4 records de France, ainsi que le titre de meilleure sauveteuse 2024. En 2025, chez les minimes, elle a de nouveau confirmé son excellence avec 3 titres de championne de France. Le sauvetage sportif est une discipline aquatique exigeante qui combine vitesse, endurance et techniques de secours, inspirées des gestes du sauvetage en milieu aquatique.



Travaux dans la Ville : entretenir, rénover et protéger

Au fil des dernières semaines, la Ville a mené de nombreuses interventions sur l'ensemble de son territoire afin d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants. Nettoyage renforcé de la voirie, enlèvement des encombrants et lutte contre les dépôts sauvages, entretien des espaces verts et des cimetières, mais aussi travaux essentiels dans les écoles (peintures, réseaux, canalisations) ont rythmé le quotidien des services municipaux.

À ces actions programmées, se sont ajoutées des interventions exceptionnelles, comme le salage et le déneigement, garants de la sécurité de tous lors des épisodes hivernaux.

Souvent discrètes mais très importantes, ces opérations traduisent l'engagement constant des agents municipaux pour une ville plus propre, plus sûre et plus agréable à vivre. Les photographies qui suivent témoignent de ce travail de terrain, mené chaque jour au service des habitants.



Travaux dans les écoles



Entretien des voiries



Marquages au sol

AVANT**APRÈS**

Ramassage des déchets

APRÈS**AVANT**

Installation de mobilier urbain

APRÈS**AVANT**

Réparation du mobilier urbain



Le combat de la Ville pour faire baisser le prix de l'eau !

Lors du Conseil municipal du 11 avril 2025, la Municipalité votait la sortie de la Ville du syndicat d'eau RESO, aux tarifs élevés, pour rejoindre au 1er janvier 2026 le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDF), qui propose un prix de l'eau bien plus bas. Depuis, certains bloquent le processus et, en attendant, certaines factures d'eau s'envolent. La Ville a décidé de hausser le ton pour défendre le pouvoir d'achat des Villeneuvois...

Pour fournir l'eau potable aux habitants, l'ancienne Municipalité avait fait le choix d'adhérer au syndicat RESO, un groupement de neuf communes disposant de moyens limités et pratiquant un tarif de l'eau plutôt élevé. En avril 2025, la nouvelle équipe municipale décidait de quitter ce groupement pour intégrer le SEDIF. Bénéfice attendu pour les Villeneuvois : une baisse de 31% de leur facture d'eau (le prix du mètre cube d'eau passant de 2,14€ à 1,48€ !).

C'était sans compter sur les différents blocages, retards de procédures et autre « mauvaise volonté » des anciens syndicats et du Territoire. Résultat : l'entrée de Villeneuve au SEDIF prévue au 1^{er} janvier se trouve décalée. Dans le même temps, certaines factures de particuliers se sont « envolées », avec des sur-facturations pouvant aller jusqu'à 700 €, 1 000 €, parfois 2 000 € !

C'est la goutte d'eau de trop pour la Ville, qui a décidé d'intervenir auprès de RESO pour que seule l'eau consommée soit payée par les consommateurs, et qu'aucune sur-facturation n'ait lieu (des permanences ont été organisées en mairie en janvier, où les Villeneuvois pouvaient venir rencontrer les élus, apporter leur facture d'eau et se faire aider).

Madame le Maire a par ailleurs engagé un bras de fer pour le pouvoir d'achat des Villeneuvois : plusieurs actions sont entreprises en ce sens auprès du Territoire, du syndicat RESO et du syndicat Eau Sud Francilien (ESF), pour faire respecter les intérêts et les choix de la commune, et le portefeuille des habitants. Le combat pour faire baisser le prix de l'eau bat son plein !

Le cèdre du parvis de la mairie a dû être retiré, un séquoia va être planté

La Ville a tout tenté pour le soigner et le maintenir en place ! Mais en janvier, deux diagnostics d'experts ont hélas confirmé le grave affaiblissement du grand arbre situé sur le parvis de la mairie. Le cèdre penchait dangereusement : il n'était plus retenu à sa base qu'à 30% de sa structure, ce qui constituait un seuil critique.

Ce déséquilibre était dû aux travaux d'aménagement du parvis, réalisés il y a environ 10 ans, qui ont enterré le collet de l'arbre. Or le collet, situé entre les racines et le tronc, est une zone essentielle : il doit toujours rester visible et à l'air libre pour garantir la santé de l'arbre. Lorsque le collet est enterré, cela favorise la pourriture et empêche le développement du système racinaire. C'est précisément ce qui s'est produit pour le grand cèdre de la mairie.

Résultat, l'arbre était en état de dégradation avancée : pourriture du bois, déséquilibre mécanique, bascule progressive. Des champignons lignivores (de type Ganoderma) ont été identifiés, signe de décomposition interne. L'arbre avait perdu sa tête principale, son houppier était instable et son tronc était en rupture structurelle sur 70% de sa base.

Son emplacement, au cœur d'un espace très fréquenté, rendait la situation dangereuse pour les passants et les usagers de la mairie. C'est pourquoi un périmètre de sécurité avait été installé (barrières autour de l'arbre). Cependant, début janvier, confrontée à un épisode de vents violents, la Ville n'a pas eu d'autre choix que de retirer le cèdre afin de garantir la sécurité de tous.

Cette décision a été prise avec regret : la Municipalité a tout fait pour sauver le cèdre mais les deux dernières expertises, effectuées par deux organismes différents, étaient unanimes.

En outre, la Ville reste profondément engagée pour la préservation de la nature et du patrimoine arboré ; récemment, pas moins de 18 arbres ont été plantés en ville et plusieurs espaces verts ont été créés, par exemple au niveau de l'avenue Anatole France.

Le cèdre du parvis sera remplacé dans les prochaines semaines par un superbe séquoia, qui sera planté dans les règles de l'art, sans enterrer son collet, afin d'assurer sa santé et son bon développement sur le très long terme. La plantation sera faite lors d'une cérémonie publique.

Cet épisode rappelle l'importance de toujours réaliser les travaux et les plantations dans le respect de l'environnement et du vivant, ce qui n'était hélas pas le cas dans le passé. Dorénavant, la Ville agit avec exemplarité !



Un séquoia de cette essence et de cette taille sera bientôt planté devant l'Hôtel de Ville.

Villeneuve-Saint-Georges : ville d'histoire et de patrimoine !

Notre Ville est riche d'une histoire singulière et de sites emblématiques dont on ignore parfois l'importance. Autant de découvertes ou redécouvertes passionnantes qui disent beaucoup sur l'énergie et le potentiel incomparables de Villeneuve. Petite sélection...

D'OU VIENT LE NOM DE NOTRE COMMUNE ?

La société d'histoire et d'archéologie de Villeneuve-Saint-Georges nous donne la réponse : le Saint Georges de Villeneuve-Saint-Georges n'est pas le grand martyr, celui qui protège l'Angleterre et les scouts. Notre Saint Georges à nous est un moine martyrisé à Cordoue en l'an 852.

Moine du couvent de Saint Sabas à Bethléem, installé à Cordoue, il était renommé pour sa science et sa vertu. En 858, l'abbé de Saint-Germain-des-Prés envoie en Espagne deux de ses moines afin qu'ils rapportent les reliques de Saint Vincent de Saragosse, alors Patron de l'Abbaye. Mais les deux religieux se trompent et rapportent à la place les reliques des trois martyrs de 852, dont celles de Georges.

Or, l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés possédait un domaine, une villa nova, à l'emplacement actuel de notre commune. C'est là que furent déposées les reliques du martyr cordouan et de cette conjonction est né le nom de Villeneuve-Saint-Georges (villa nova de Saint Georges).

L'ÉGLISE DE VILLENEUVE : UNE HISTOIRE DE PLUSIEURS SIÈCLES !

On peut situer dans le courant du IV^e siècle la fondation d'une chrétienté dans notre Ville. Dès cette époque, la bourgade possède un oratoire, modeste, car les premiers édifices religieux étaient des constructions légères, en bois et en terre. Probablement était-il établi sur la colline de Villeneuve. Mais ce ne sont là que des hypothèses. Il faut arriver au IX^e siècle pour obtenir des données sérieuses.

Dans le recueil des possessions de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, l'abbé Irminon précise qu'il y a à Villeneuve une église « bien bâtie ». En 1045, Imbert, évêque de Paris, accorde au monastère de Saint-Germain-des-Prés l'autel de Villeneuve pour subvenir aux besoins des moines. La possession de cette église est confirmée à l'abbaye de Saint-Germain par une bulle du pape Alexandre III de 1177.

L'examen du monument montre que la partie la plus ancienne est le clocher qui, primitivement, se terminait aux modillons à tête du bandeau extérieur, la partie supérieure ayant été surajoutée à une date ultérieure. Or ce clocher est dans le style des premiers clochers que l'on édifica du VI^e au IX^e siècle. Enfin il existe dans l'église plusieurs chapiteaux gothiques qui datent incontestablement du XII^e siècle.

Vers le milieu du XVI^e siècle, on agrandit l'église qui occupe alors la totalité de son emplacement actuel. Le portail renaissance que nous voyons date de cette époque. On peut lire sur le socle d'une statue placée dans les niches au-dessus de l'entrée principale, le millésime 1549. Et la dédicace de l'église fut faite le 3 août 1533 par l'évêque Guy de Montmirail. On peut donc fixer l'époque de l'agrandissement de notre église entre 1530 et 1550.

Le portail a été édifié vers 1549 ; il est flanqué de contreforts, ce qui est rare. Au-dessus se trouvent trois niches plus deux aménagées de chaque côté. Elles sont actuellement vides, mais on sait qu'au XVII^e siècle, y figuraient les statues de la sainte Vierge, de saint Simon et saint Jude.

L'ancien autel était en bois, en forme de sarcophage ; c'était une jolie œuvre de style ancien. Le tableau de son retable représentait l'adoration des Mages ; il existe toujours et on peut le voir au-dessus de la porte latérale de droite.

Il existait aussi un buffet d'orgues, orné de statuettes d'anges sonnant de la trompette. Il fut démolì. La tribune, moins haute que celle qui existe, s'étendait dans les bas-côtés, de manière à accueillir plus de fidèles.





L'INCROYABLE HISTOIRE DE LA PLACE SOLFERINO

Elle a été nommée ainsi en 1859, en mémoire de la victoire des armées françaises sur les Autrichiens. Auparavant elle s'appelait place des Halles, car le marché y avait lieu avant la Révolution.

En 1792, on y planta un arbre de la liberté, au pied duquel débutaient toutes les fêtes de la Ville. S'y trouvait également à cette époque une fontaine permettant aux Villeneuvois de s'approvisionner en eau.

Au N°8, se situe encore aujourd'hui une maison très ancienne, construite en 1773, La Seigneurie. Elle était le siège de la justice avant la Révolution. Elle devint Maison commune en 1789 et abrita la mairie jusqu'en 1843, ainsi que les audiences de la justice de paix à partir de 1792. La municipalité la céda ensuite à un particulier.

Sous la maison, se trouvait la prison, dont on peut encore voir les barreaux des soupiraux, donnant sur la ruelle des Cochons. Dans les greniers, des marchandises (farine, vin...) étaient stockées et descendues sur la place les jours de marché, à l'aide de poulies encore visibles de nos jours.

LE FORT DE VILLENEUVE : AU COEUR DU PATRIMOINE DE NOTRE VILLE

Le Fort de Villeneuve-Saint-Georges, construit entre 1876 et 1880, fait partie de la Deuxième Ceinture Fortifiée de Paris. Il a pour mission de barrer la vallée de la Seine et d'interdire les voies ferrées venant de Lyon et d'Orléans. Il croise ses feux avec le Fort de Palaiseau.

Il s'agit d'un fort semi-enterré : toutes les maçonneries sont dites « à l'épreuve », c'est-à-dire qu'elles sont protégées par une couche de terre d'au moins 3,5 m d'épaisseur, à l'abri des obus. Son tracé est celui d'un fort polygonal à massif central, avec une face, deux flancs et une gorge en deux parties.

Après avoir franchi un petit corps de garde, on se trouve face à l'entrée principale. Au fronton, sculptée dans la pierre, se dévoile la cuirasse, symbole du corps du Génie. Un pont dormant permet de traverser le fossé de 10 m de large, mais, sur la droite, le visiteur indélicat se trouve sous le feu des trois canons de la caponnière de gorge ! Quant au couloir d'entrée, il est fermé par une grille, un pont-levis intérieur et une lourde porte blindée munie de créneaux de fusillade et d'embrasures pour petits canons.

Dans la cour principale, se trouve la caserne de la troupe prévue pour accueillir 1 288 hommes. On peut encore voir le soin apporté lors de la construction : la façade de la caserne, rythmée par des pilastres (architecture classique pour les forts de cette génération) et un cordon entre le rez-de-chaussée et l'étage, est couronnée d'une corniche reposant sur de faux mâchicoulis.

Les chambres étaient conçues pour 52 soldats. Elles sont constituées comme une unité de vie où l'on dort et mange. Chaque homme dispose d'une place personnelle dans un lit à quatre places, d'un tabouret, d'une planche pour son paquetage et d'une tablette pour manger et écrire. La ventilation et le chauffage

des casemates sont prévus au moyen de prises d'air en façade (les oculi sont toujours visibles) et d'évacuation des gaz des poêles à charbon par des cheminées noyées dans les murs débouchant dans les terrassements.

Le Fort, qui devait pouvoir être entièrement autonome pendant trois mois, comportait un réservoir d'eau de 1 820 m³ (alimenté en temps de paix par une conduite de la compagnie des eaux de Seine et un puits) et deux fours à pain de 300 rations par jour (qui ont disparu).

Pour déplacer les canons de 5,5 tonnes, des chevaux de trait étaient nécessaires. Le Fort comportait donc une écurie pour 23 chevaux. Dans la cour d'honneur, le pavillon où peuvent loger 32 officiers, possède un escalier en fer forgé sculpté, en parfait état, caractéristique de l'époque de construction : 1880.



Le Zenibus, un service qui roule pour nos Seniors !

Le zenibus est un service municipal gratuit permettant à nos seniors de se rendre, notamment, à leurs rendez-vous, d'aller faire leurs courses etc. Il est nécessaire de prendre rendez-vous 48h avant.

Le ZENIBUS, COMMENT ÇA MARCHE ?

POUR QUI ?

Pour les Villeneuvois de plus de 60 ans.

COMMENT ?

C'est très simple : vousappelez, vous prenez rendez-vous, on vous emmène, on vous ramène. Le Zenibus assure l'aller et le retour.



PLANNING DE LA SEMAINE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	MÉDICAL Rendez-vous individuels	COMMERCES Courses Auchan Valdoly et marché des HBM	COMMERCES Marché du Centre Ville	SPORTS Sport seniors (8h30-12h) Maison des Seniors	COMMERCES Courses Lidl Triage et marché des HBM	COMMERCES Marché du Centre Ville (9h à 13h)
APRÈS-MIDI	CULTURE Jeux de société Maison des Seniors	CULTURE Jeux de société Salle Pons	MÉDICAL Rendez-vous individuels	CULTURE Jeux de société Salle André Malraux	MÉDICAL Rendez-vous individuels	VOS SORTIES EN SOIRÉE <i>Théâtre, cinéma : Villeneuve-Saint-Georges, Yerres, Montgeron</i>

Contact : 06.19.47.97.51

4 février : Journée mondiale contre le cancer



Cette journée est dédiée à la sensibilisation à la lutte contre le cancer et à la promotion de la prévention, du dépistage et des traitements. En France, le cancer reste un enjeu majeur de santé publique, avec plus de 400 000 nouveaux cas recensés chaque année. L'engagement collectif est essentiel pour construire une communauté solidaire aux côtés des personnes touchées par la maladie.

Chacun peut agir en devenant bénévole auprès de la Ligue contre le cancer ! Dans notre Département, l'association recrute tout au long de l'année des bénévoles pour écouter et accompagner les patients et leurs familles. Les interventions se déroulent en binôme, à l'hôpital Henri-Mondor et au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil, à raison d'une demi-journée par semaine, selon les disponibilités. Une formation préalable est proposée à chaque bénévole.

VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER ?

Contactez le Comité val-de-marnais de la Ligue contre le cancer par téléphone au **01 48 99 48 97** ou par mail à : **cd94@ligue-cancer.net**

Le commissariat de Police nationale doit rester à Villeneuve-Saint-Georges !

Certaines prérogatives de sécurité relèvent exclusivement de la compétence de la Police nationale. De ce fait, disposer d'un commissariat implanté directement sur le territoire communal est un enjeu essentiel pour assurer des interventions rapides, efficaces et coordonnées, en collaboration avec la Police municipale, que la Municipalité a considérablement développée depuis un an.

Au sein de notre commune, des aménagements sont mis en place pour permettre au commissariat de la Police nationale et celui de la Police municipale de renforcer leur collaboration.

UN MAINTIEN RENDU POSSIBLE PAR UN PARTNARIAT SOLIDE ET UNE CONFiance PARTAGÉE

La décision de maintenir un commissariat de Police nationale à Villeneuve-Saint-Georges est le fruit d'un travail approfondi, de concertations avec la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité (DSTP), le Commissaire de Police nationale, la Région Île-de-France et la Métropole du Grand Paris. La Ville propose que le futur commissariat soit installé dans un bâtiment situé du 134 rue de Paris au 2 rue Jules Guesde, en bon état général mais inoccupé depuis des années.

Le site a été récupéré par la Ville dans le but de créer une « Cité de la sécurité ». Ce projet résulte d'une collaboration tripartite entre la Ville de Villeneuve-Saint-Georges, les forces de l'ordre nationales et municipales, et le ministère de l'Intérieur. Ce dernier, à la sollicitation de Madame le Maire Kristell Niasme, a apporté un soutien financier déterminant à la réalisation des travaux. Ceux-ci visent à offrir aux agents des locaux modernes, fonctionnels et pleinement opérationnels, adaptés aux exigences actuelles de sécurité.



Aujourd'hui



Demain

UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE DÈS AUJOURD'HUI

Ces derniers mois, la collaboration entre la Police nationale et la Police municipale s'est intensifiée. Des opérations conjointes dites « coup de poing » sont menées chaque semaine, illustrant la complémentarité des forces et leur mobilisation commune face aux enjeux de sécurité. La proximité géographique des services est un facteur déterminant pour faciliter ces actions coordonnées, au bénéfice direct des habitants.

À l'initiative de Madame le Maire, Villeneuve-Saint-Georges bénéficie également d'un dispositif particulier : la commune est aujourd'hui reconnue comme « ville à sécurité renforcée », grâce à une collaboration étroite avec l'État. Cette mobilisation accrue vise à lutter efficacement contre les différents trafics, à prévenir la délinquance et à répondre aux préoccupations quotidiennes des habitants.

Garder un commissariat de la Police nationale est l'une des nombreuses actions menées par la Ville pour assurer la sécurité des Villeneuvoises et des Villeneuvains. La commune suit également d'autres pistes pour l'amélioration continue de la sécurité au sein de la commune.



Villeneuve-Saint-Georges, Ville connectée au service de ses habitants

La Municipalité mène actuellement plusieurs actions d'ampleur visant à moderniser les réseaux, renforcer les services publics et ainsi améliorer la qualité de vie des habitants.

Parmis ses missions, la Ville assure en particulier le déploiement progressif de la **fibre optique** dans les établissements publics, notamment dans les écoles.

Ces installations vont permettre de faciliter l'accès aux ressources, d'améliorer la performance des services municipaux, et de favoriser des échanges plus rapides, plus sécurisés et plus fiables.

La commune agit également pour une meilleure connectivité et une **mobilité améliorée**. En décembre dernier, le Câble C1 a été inauguré, reliant Villeneuve-Saint-Georges à Créteil.

Parallèlement, la Ville accompagne les démarches et mobilisations en cours en faveur d'une desserte de la commune par la ligne 18 du métro.

Ces deux projets visent une meilleure accessibilité et une meilleure mobilité



dans les déplacements quotidiens des habitants.

La Municipalité se mobilise enfin sans relâche pour une plus grande sécurité des biens et des personnes. Depuis le mois de mars 2025, elle a assuré la **remise en fonction des caméras de vidéosurveillance**.

Ces dispositifs, intégrés à une approche globale de prévention et de tranquillité publique, contribuent à renforcer la sécurité des espaces publics, à soutenir le travail des forces de l'ordre et à rassurer les habitants.

La transition vers une Ville connectée est un chemin progressif, qui se construit avec et pour les Villeneuvoises et les Villenevois. Ensemble, continuons à bâtir une ville plus intelligente, plus durable et plus humaine.

TOUT SAVOIR SUR LE RECENSEMENT 2026

Comme tous les ans, Villeneuve-Saint-Georges réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants est recensée depuis le 15 janvier 2026, il se poursuivra jusqu'au 21 février.

COMMENT CELA SE PASSE ?

Le recensement de la population a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de logements est recensé. Si vous habitez un de ces logements, une lettre du Maire est déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournit une notice, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispeansable, gardez-le précieusement.



LES RÉSULTATS SONT ESSENTIELS POUR LA VIE DE LA COMMUNE. ILS PERMETTENT DE :

- Déterminer la **participation de l'État au budget de notre commune** : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le **nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...**

- Identifier les **besoins en termes d'équipements publics collectifs** (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr.

Viviane Grimaud-Jorat : « Quand je peins, je ne vois pas le temps passer ! »

Depuis sa plus tendre enfance, Viviane Grimaud-Jorat laisse libre cours à son imagination. Née à Villeneuve-Saint-Georges il y a 78 ans, cette artiste, qui n'a jamais quitté notre commune, a trouvé dans la peinture la plus belle des manières de s'exprimer : « peindre me délasse, j'adore ça, et quand je peins, je ne vois pas le temps passer ! » confie-t-elle. Découvrez son portrait...

“*Mon monde est fait d'envies, de féerie et d'imaginaire. La nature, au gré de ses saisons, guide mon intuition, mes humeurs, mes couleurs*”

Dès son plus jeune âge, Viviane dessine beaucoup et griffonne sur les coins de table, en rêvant peut-être qu'un jour, elle serait artiste. Elle se souvient qu'en CM2 déjà, elle illustrait ses rédactions par des croquis.

Il faut dire que la peinture est inscrite dans ses gènes : son père peint, sa mère dessine remarquablement, son grand-père est un lithographe reconnu. Toute la famille l'encourage dans ses créations et la pousse à continuer. Sans oublier sa professeur au collège Jules-Ferry, Madame Pernaud, qui l'incite à développer son talent, lui prodigue des conseils, lui apprend la perspective et l'aide à progresser.

Rapidement, elle commence à peindre en mettant ses acquis en pratique et en se laissant guider par ce qu'elle voit : « tout m'inspire » se réjouit-elle, « j'aime les belles choses, un point de vue, un paysage, un bâtiment, un panorama ; j'aime aussi faire des portraits ». Son style est figuratif, c'est-à-dire qu'elle représente ce qu'elle voit et comme elle le voit, à l'image de son tableau dévoilant l'église sous la neige (voir photo).

Viviane pourrait vous parler de son art durant des heures, de son incroyable énergie qu'elle puise dans ses marches et ses ballades, à Villeneuve et ailleurs, de son ressenti qu'elle retranscrit sur la toile en se laissant simplement guider par ses émotions du moment. Elle seule peut en donner la vraie définition : « mon monde est fait d'envies, de féerie et d'imaginaire. La nature, au gré de ses saisons, guide mon intuition, mes humeurs, mes couleurs ».

L'histoire ne s'arrête pas là ! Viviane a encore de nombreuses toiles en tête et des projets par centaines. Quant aux gènes familiaux, ils ne sont pas près de s'éteindre : ses petits-enfants s'adonnent déjà à la peinture et au dessin. Nul doute qu'ils peuvent compter sur leur grand-mère pour les encourager à persévérer et leur transmettre les bons conseils !



TRIBUNES

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

En raison de la période préélectorale, la majorité municipale ne publiera pas de tribune.

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Depuis le 1 septembre nous sommes entrés dans la période de réserve électorale qui interdit aux collectivités territoriales, les campagnes de promotion publicitaire de leurs réalisations ou de leur gestion (Article L52-1 du code électoral). Les bulletins municipaux sont particulièrement concernés, de même l'utilisation des sites internet et des réseaux sociaux des collectivités est tenue à la neutralité. En conséquence, dans le respect de la loi, nous ne publierons plus de tribune politique dans les prochains magazines.

Philippe Gaudin, Anastasia Marie

Mamadou Traoré - Président du groupe d'opposition
Non communiquée dans les délais

Tribune de Monsieur Louis Boyard
Non communiquée dans les délais

État civil

NAISSANCES

Sloana, Babungu, Gislaine, Angelique MOLINO MASANTU Léa SUN FOURNIER Meerab MUDDASSAR Telaijah Joëlyya CENELUS Mason, Kévin FRANCISCO Ava-Grace, Betty SACRÉ Ela BENAISSE Kais ELAHOUEL Assa CAMARA Naël SARI KOULZI Fatou DIAGNE Dodo, Junior MUSSUNGU KOKA Jannat-Fatima ASIM Kéysee, Kayden AUVRAY VIGNAUD, Rimes ZGUIR

MARIAGES

MENGUÉ-ATEBA Jacques / CHEBANY Angela,
EL-KHSSIM Atmane / BOGRI Eleftheria

DÉCÈS

Seuls sont publiés les noms des personnes ayant donné leur accord au service de l'état civil de la mairie.

HORAIRES DE LA MAIRIE

20 place Pierre Sémard
94190 Villeneuve-Saint-Georges
T. 01 43 86 38 00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h30

Fermé le samedi

**Attention ! Le service État civil
est fermé au public le jeudi matin**



UNE POLICE MUNICIPALE AU SERVICE DES VILLENEUVOIS

13, rue de la Marne
94190 Villeneuve-Saint-Georges
T. 01 45 10 11 15

Horaires d'ouverture d'accueil :
du lundi au vendredi de 8h30
à 12h puis de 13h à 17h
Fermeture le samedi et dimanche

Police nationale : 17
En cas d'urgence à tout moment.



Pour déposer plainte en ligne pour
vol, escroquerie, dégradation ou délit de fuite : une assistance vous est proposée chaque jeudi de 9h à 12h.

En dehors des heures d'ouverture du poste. En cas d'absence, laissez un message afin d'être rappelé dans les meilleurs délais.

Numéro patrouille : 06 19 50 79 16

PERMANENCE LOGEMENT

Vos élus vous reçoivent tous les mercredis, de 18h à 20h, sur inscription, dans le cadre de vos démarches de recherche de logement.



**SCANNEZ
LE QR CODE
POUR VOUS INSCRIRE**

**Permanences logement
auprès des agents de la ville**

Prendre rendez-vous
au 22 rue Balzac
Fermeture le jeudi matin

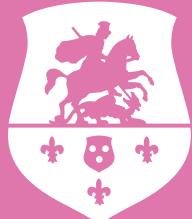
Horaires des permanences :
mardi et vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h30

FAITES VIVRE VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL !

**Vous êtes une association ?
Un commerçant ?
Un sportif ?**

Vous organisez une manifestation, vous lancez une initiative ou vous souhaitez partager avec nous vos actualités ?

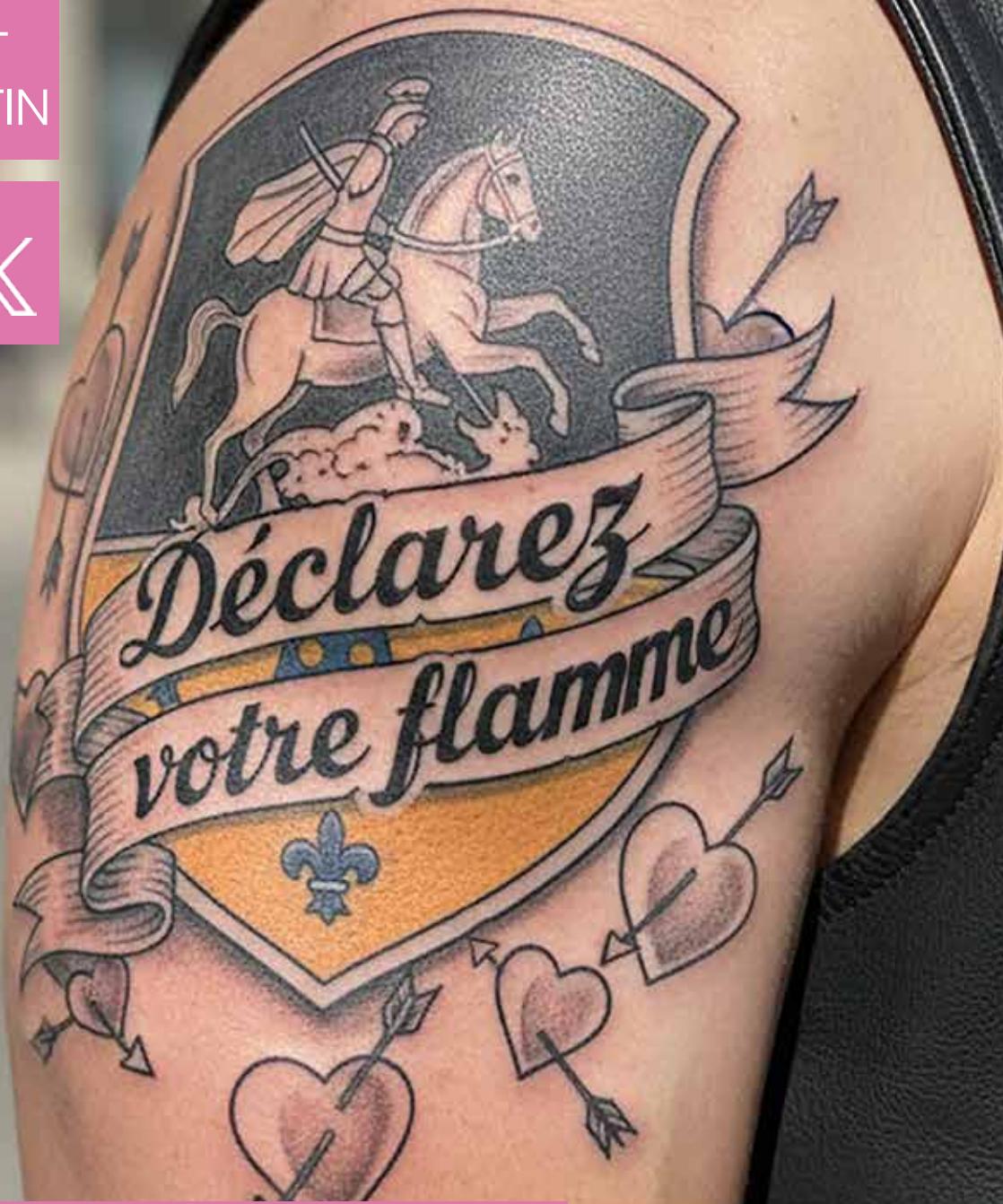
**Contactez-nous à :
redaction@villeneuve-saint-georges.fr**



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

SAINT
VALENTIN

SUR



Envoyez votre message
avant le **10 février 2026 inclus**

90 caractères maximum à inscription@villeneuve-saint-georges.fr